

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MISSIONS DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.
Suite.

Mais l'Asie offrait encore à ces générations d'apôtres d'immenses plages livrées aux épaisses ténèbres de l'idolâtrie. Aussi en même temps travaillait incessamment à conquérir au christianisme les îles de la Sonde, le Thibet, le Mogol, la Tartarie, la Cochinchine, le Cambodge, le pays de Malacca, Siam, le Tonquin, la Syrie, la Perse et d'autres contrées encore; ce qui formait un ensemble de quarante-cinq établissements de missionnaires Jésuites sur la surface de l'Asie. Et nulle part le flambeau de l'Évangile ne répandait ses clartés sans faire luire celles de la civilisation. Les conquêtes de la science marchaient du même pas que celle de la foi.

On formerait une bibliothèque assez nombreuse avec les ouvrages des Jésuites sur les divers peuples de l'Asie, sur leurs origines, sur leurs langues, leurs mœurs, leur histoire, leurs arts et leurs institutions. La Bibliothèque royale possède en ce genre des richesses inédites qui pourraient avoir encore aujourd'hui leur valeur.

Le commerce, l'industrie, la médecine comme l'astronomie et la physique ont dû à ces Jésuites si décriés d'utiles découvertes. Mais la postérité oublie vite; le ciel qui n'oublie pas a donné à ces pauvres religieux la seule récompense qu'ils ambitionnent: trois ou quatre cents peuples divers évangélisés par leur zèle, des millions de martyrs qu'ils formèrent en mêlant leur sang à celui de leurs disciples; des multitudes innombrables d'infidèles convertis dans l'espace parcouru de deux siècles: voilà leurs œuvres, et pour ces œuvres le ciel seul a des couronnes.

On a parlé de l'ambition des Jésuites. Je le dis avec vérité: ils n'en connurent jamais d'autre que celle de la foi et de la gloire de Dieu. Mais la postérité a peine à concevoir les insatiables ardeurs; et parmi lesquelles il ne vut pas même comprendre que dans le cours des temps et au milieu de travaux si multipliés, si étendus et si difficiles quelques faiblesses excusables aient pu se rencontrer; comme si après tout, pour le dire avec Bossuet, il devrait paraître étonnant que des hommes aient eu quelques défauts humains.

Us obéissaient donc à cette impulsion surnaturelle, lorsque dès l'origine de la Société ils s'en allèrent planter la croix dans les sables brûlants de l'Afrique. Les missions d'Abyssinie, du Congo, d'Angola, de Mozambique ont duré pour la plupart jusqu'à la suppression de la Société au dernier siècle.

Mais on ne pardonnera ici une sorte de prédilection de famille pour les travaux de la Compagnie dans le Nouveau-Monde. L'Afrique venait de s'ouvrir aux entreprises de l'esprit d'aventure dans le temps même où St. Ignace et ses compagnons se vouaient à la grande œuvre des missions étrangères. Il était impossible que cette terre nouvellement révélée au génie européen ne devint pour les Jésuites un vaste théâtre d'efforts apostoliques. Aussi les vit-on s'y rendre en colonies nombreuses, et se répandre sur toute l'étendue de ces immenses régions. Ce qu'ils endurèrent de souffrances, ce qu'ils entreprirent d'utile et de généreux pour adoucir les mœurs de la conquête, pour tempérer l'orgueil d'une domination farduche, pour arracher les hordes sauvages à leurs superstitions et à leur barbarie, ne saurait se décrire. Je donnerai des chiffres.

Sans compter les noviciats et les collèges, il y avait en Amérique, lors de la suppression, cent vingt-huit missions, dont trente-cinq pour le Brésil, trente pour le Maragnon, dix pour la Chili, trois pour la Nouvelle-Grenade, dix pour le Mexique, y compris la Californie, Guatemala, etc., douze pour le Paraguay, l'Uruguay, le Quito; huit missions françaises dans l'Amérique septentrionale, chez les Hurons, les Algonquins, les Illinois, à la Nouvelle-Orléans, etc.; huit missions françaises dans l'Amérique méridionale, à la Martinique, à la Guadeloupe, à Cayenne, etc. Le champ était assez vaste; il offrait tous les dangers, toutes les variations de l'état civilisé et de l'état sauvage.

Combien de fois le missionnaire ne rencontra-t-il pas les restes sanglants de son compagnon d'apostolat que la dent des bêtes ou la fureur non moins meurtrière des carnavales avait dévoré! Il donnait à son ami l'adieu funèbre, puis s'avavançait mieux assuré du sort qui l'attendait.

Que de luttes aussi à soutenir contre le pouvoir trop souvent aveugle et oppresseur des Européens! Rien n'était épargné cependant; et du moins l'Indien vaincu, l'esclave qu'on vendait trouvait à ses côtés un défenseur, un père, un consolateur, un appui. Dans cette noble entreprise beaucoup d'évêques, de prêtres, de religieux concoururent glorieusement au même but. Le nom de Barthélémy de Las Casas, de l'ordre de Saint-Dominique, malgré d'injustes attaques, demeure impréssible parmi ceux des bienfaiteurs de l'humanité.

Quant à la Compagnie, ses annales nous offrent entre autres un P. Claver, surnommé à Carthagène l'apôtre des nègres. Si l'on veut connaître tout ce que peut inspirer d'héroïsme, le zèle pour le salut des âmes les plus dégradées, il faut lire la vie de cet homme extraordinaire; mais il faut s'attendre à frémir plus d'une fois d'étonnement et d'épouvante à l'aspect des horribles tortures que s'imposait librement ce nouveau martyr, allant s'associer à la destinée des plus malheureux esclaves, pour calmer leurs angoisses et les amener aux vertus de la croix. Brébeuf, Lallemand, Azévedo, Anchieta, vos noms resteront aussi à jamais parmi nous chers et vénérés, et le pouvoir de vos souffrances et de vos exemples parlera toujours éloquemment à nos cœurs.

En même temps, ou peu après qu'était supprimée la Société, devait périr aussi une des plus belles institutions qu'il ait été donné à la Religion de réaliser sur la terre: le christianisme heureux, comme l'appelle si bien Muratori, qui avait converti des tribus abruties et féroces en peuples de frères.

A moins d'avoir livré son être tout entier aux inspirations de la haine, et de s'être interdit sous cette fatale influence tout sentiment de justice, toute noble pensée, on ne peut prononcer sans s'émouvoir le nom du Paraguay. Et je ne m'arrêterai pas ici à résumer des imputations misérables; les jugements de Montesquieu, de Haller, de Robertson et d'une foule d'autres ne permettent pas même de les examiner, encore moins d'y répondre.

Pour rendre un hommage fidèle à ces glorieux souvenirs, j'emprunterai la voix éloquente qui retentit au commencement de ce siècle avec tant de puissance et d'éclat, cette voix qui sut remettre si noblement en honneur parmi nous la langue et le poësi

de la foi, et venger le génie du christianisme des mensonges de la haine et des dédains de l'ignorance. Un catholique, un prêtre, un religieux de la Compagnie de Jésus ne peut pas oublier le nom de celui qui, s'élevant courageusement au dessus de toutes les distractions inconsidérées, consacra le premier élan d'un talent sublime à défendre la gloire des vérités et des institutions religieuses. Faible combattant dans la plaine, humble enfant d'une famille d'apôtres, courbée encore aujourd'hui sous le poids d'un siècle de calomnies, il n'est doux d'acquiescer ici la dette légitime de la reconnaissance envers un défenseur à jamais illustre: trop heureux de mêler à ce tribut que j'acquiesce au nom de mes frères, le fidèle souvenir d'une bienveillance dont les témoignages, anciens déjà, ne sortiront jamais de mon cœur.

"C'est pourtant un culte bien étrange," écrit M. de Châteaubriand dans son immortel ouvrage du *Génie du Christianisme*, "que celui-là qui réunit, quand il lui plaît, les forces politiques aux forces morales, et qui crée, par surabondance de moyens, des gouvernements aussi sages que ceux de Minos et de Lycurgue. L'Europe ne possédait encore que des constitutions barbares formées par le temps et le hazard, et la religion chrétienne faisait revivre au Nouveau-Monde les miracles des législations antiques. Les hordes errantes des sauvages du Paraguay se fixaient, et une république évangélique sortait à la parole de Dieu du plus profond des déserts."

"Et quels étaient les grands génies qui reproduisaient ces merveilles? De simples Jésuites souvent traversés dans leurs desseins par l'avarice de leurs compatriotes."

Il faut lire, dans les pages suivantes, l'admirable description du régime intérieur, patriarcal et libre des *Rédactions*: nul poëme n'a plus de charmes que cette véridique histoire. L'étendue seule m'empêche de tout citer. Je dois me borner à transcrire l'éloquent tableau qui résume et termine le chapitre cinquième du quatrième livre:

"Avec un gouvernement si paternel et si analogue au génie simple et pompeux du sauvage, il ne faut pas s'étonner que les nouveaux chrétiens fussent les plus purs et les plus heureux des hommes. Le changement de leurs mœurs était un miracle opéré à la vue du Nouveau-Monde. Cet esprit de cruauté et de vengeance, cet abandon aux vices les plus grossiers, qui caractérisaient les hordes indiennes, s'étaient transformés en un esprit de douceur, de patience et de chasteté. On jugera de leurs vertus par l'expression naïve de l'évêque de Buenos-Ayres:—Sire, écrivait-il à Philippe V, dans ces peuplades nombreuses, composées d'indiens naturellement portés à toutes sortes de vices, il règne une si grande innocence que je ne crois pas qu'il s'y commette un seul péché mortel."

"Chez ces sauvages chrétiens on ne voyait ni procès ni querelles; le bien et le mieux n'y étaient pas même connus; car, ainsi que l'observe Charlevoix, c'est n'avoir rien à soi que d'être toujours disposé à partager le peu qu'on a avec ceux qui sont dans le besoin. Abondamment pourvus des choses nécessaires à la vie; gouvernés par les mêmes hommes qui les avaient tirés de la barbarie, et qu'ils regardaient à juste titre comme des espèces de divinités; jouissant dans leur famille et dans leur patrie des plus doux sentiments de la nature; connaissant les avantages de la vie civile sans avoir quitté le désert, et les charmes de la société sans avoir perdu ceux de la solitude, ces Indiens se pouvaient vanter de jouir d'un bonheur qui n'avait point eu d'exemple sur la terre. L'hospitalité, l'amitié, la justice et les tendres vertus décollaient naturellement de leurs cœurs à la parole de la Religion, comme des oliviers laissent tomber leurs fruits mûrs au souffle des brises. Il nous semble qu'on n'a qu'un désir en lisant cette histoire, c'est celui de passer les mers et d'aller loin des troubles et des révolutions chercher une vie obscure dans les cabanes de ces sauvages, et un paisible tombeau sous les palmiers de leurs cimetières. Mais ni les déserts ne sont assez profonds, ni les mers assez vastes pour dérober l'homme aux douleurs qui le poursuivent. Toutes les fois qu'on fait le tableau de la félicité d'un peuple, il faut toujours en venir à la catastrophe; au milieu des peintures les plus riantes, le cœur de l'écrivain est serré par cette réflexion qui se présente sans cesse: *Tout cela n'existe plus.* Les missions du Paraguay sont détruites; les sauvages ras-semblés avec tant de fatigues sont errants de nouveau dans les bois, ou plongés vivants dans les entrailles de la terre. On n'a applaudi à la destruction d'un des plus beaux ouvrages qui fût sorti de la main des hommes."

La fin au prochain numéro.

LA CAUSE DE LA LIBERTÉ ET DE LA RELIGION

GAGNE TOUS LES JOURS A LA DISCUSSION PUBLIQUE.

Il y a six mois, on nous disait: Le parti du silence est le seul qui convienne à votre position faible et dépendante. Si vous parlez, si vous réclamez, si vous saisissez le public de vos craintes, vous êtes perdus.

Nous avons fait voir qu'il n'était pas à propos d'écouter cette prudence humaine, et nous avons parlé.

Maintenant, on nous dit: Qu'avez-vous gagné à tout ce tapage? Les Chambres ne vous en sont que plus hostiles, le Gouvernement est froissé, et l'esprit public, qui se rapprochait insensiblement de la religion, s'en éloigne de nouveau. "Tout à coup, ce mouvement s'est arrêté, nous dit M. Thiers; la défiance a succédé à l'empressement."

Voici notre réponse: 1°. Il est faux que nous ayons perdu; 2°. il est sûr que nous avons gagné.

3°. Ce n'est ni dans les débats tout profanes des Chambres, ni dans les salons des ministres, ni dans les intrigues de la bureaucratie, ni dans les déclamations du journalisme qu'il faut étudier les pertes ou les progrès de la religion; c'est dans les temples, et la plupart de ceux qui nous attaquent n'y viennent pas; c'est, dans l'étude des consciences, et nos adversaires ne s'en occupent pas; c'est, enfin, dans tous les rapports du saint ministère de nos âmes, et, évidemment, il n'y a que les prêtres qui puissent bien en juger.

Or voici ce dont nous sommes sûrs, et ce que nous pouvons proclamer:

la face du ciel et de la terre : c'est que, depuis un an, les fruits spirituels du ministère pastoral, pour ce que nous en connaissons, n'ont aucunement diminué ; les confessions et les communions n'ont été ni moins nombreuses, ni moins consolantes : les peuples n'ont point cessé d'accueillir partout leurs pasteurs avec empressement, respect et confiance : et, s'il y a, comme nous le pensons, quelque différence, elle est à l'avantage de l'Eglise et de ses ministres. On peut s'en assurer à Paris même, où les passions irréligieuses savent exercer tant d'empire. Jamais peut-être, depuis longtemps, il ne s'y fit tant de conversions notables qu'aux dernières fêtes pascuales ; jamais il ne s'y organisa plus d'œuvres chrétiennes que depuis un an ; jamais nous n'avons trouvé les enfans de Paris plus empressés à courir publiquement au-devant du prêtre, et nous ne croyons pas abuser de la confiante amitié dont nous honore le pieux et savant prélat de cette puissante capitale, en révélant ce qu'il nous a confié. Jamais il n'a vu de jeunesse plus pieuse que celle qui lui a été présentée pour la confirmation dans ses dernières tournées pastorales. Or, il est bien clair que les dispositions des enfans sont la révélation la plus fidèle de la disposition des familles. Certes, si les parents étaient irrités contre nous, il serait impossible que les enfans ne s'en ressentissent pas. Eh bien ! c'est tout le contraire qui arrive. Il est donc faux que le mouvement du bien se soit arrêté ; il est faux que la défection ait succédé à l'empressement.

Au moment où l'on met tout en œuvre pour effrayer et pour décourager nos frères, il importe de le dire, de le dire bien haut, et de le redire encore : *Non, la cause de la Religion n'a rien perdu à nos débats publics. Nous verrons tout à l'heure combien elle y a gagné.*

Au moins, nous dit-on, vous avouerez qu'il y a maintenant beaucoup plus d'excitation du côté de nos adversaires.

Cela peut être, et nous voulons bien admettre que cela soit. Mais cela ne prouverait-il pas que la perte est de leur côté ? Est-ce qu'il est dans la nature de l'homme de s'irriter quand il gagne ?

Et bien, puisqu'on nous y force, nous allons mettre à nu le véritable état des choses.

La plupart de nos gouvernans, occupés avans tout de ce qu'ils appellent l'Etat, la raison d'Etat, les intérêts de l'Etat, ne considèrent la religion que comme un ressort secondaire combiné avec les autres dans la machine gouvernementale et fonctionnant avec une docilité toute passive sous la main suprême de ce qu'on appelle les pouvoirs publics, et qui se réduit le plus souvent à l'arbitraire indéfini de ce pouvoir nouveau qu'on appelle l'administration.

Assurément, dirons-nous avec M. Thiers, il n'y a pas aujourd'hui grand mérite, pas grande profondeur de vue à reconnaître que la religion est un des grands besoins de la société humaine. Nous ajouterons même qu'il est dans le devoir des ministres de cette religion toute bien-faisante d'apporter le tribut de leur concours au bonheur public, non seulement en soumettant les individus au travail de la civilisation chrétienne, mais aussi en venant en aide aux puissances de la terre dans les limites des lois éternelles, dont ils sont avant tout les organes et les agents.

C'est ce que, malgré les opinions personnelles de quelques-uns de ses membres, le clergé catholique faisait depuis treize ans ; c'est ce qu'il était disposé à faire avec un zèle toujours croissant et avec une unité toujours plus complète.

Les hommes du pouvoir s'en jouissaient et ils en recueillaient les fruits. Plusieurs d'entre eux, sans doute, ne voulaient pas en abuser, mais d'autres croyaient que ce concours du Clergé devait être sans limite ; que les Chambres, par le seul fait du vote de son budget annuel, s'engageraient dans la classification des fonctionnaires publics, et qu'il était chargé par le ministre des cultes de faire de la morale au profit de l'Etat, absolument comme les armées font des campagnes, les tribunaux des jugemens, et les Chambres des lois. On voit que c'est le système d'une religion nationale, et nous en parlerons plus tard ; il suffit ici de constater le fait, qui est indubitable.

Le clergé catholique n'avait pas à s'occuper, au moins publiquement, de cette prétention exorbitante de nos gouvernans tant qu'elle ne se révélait pas par des exigences inacceptables. Sans s'avouer sur leurs tendances, il continuait à les seconder loyalement, se réservant de s'arrêter seulement au point où il ne pourrait plus obéir aux hommes sans désobéir à Dieu. De là, la paix, de là la satisfaction du gouvernement à l'endroit du Clergé, qu'il cherchait, il faut le dire, à s'attacher toujours de plus en plus par des procédés bienveillants et des faveurs temporelles.

Mais des principes faux conduisent tôt ou tard à de fausses démarches. L'idée que l'Etat est tout a été nécessairement cette conclusion, que l'Eglise, comme les diverses classes de la société, doit toujours s'incliner devant les arrêts ; et alors les hommes d'Etat, sans s'occuper des droits de l'Eglise, ont préparé des lois destructives de la foi des peuples. Les ministres de cette Eglise sainte ont d'abord et longtemps averti dans le secret les fabricateurs suprêmes de ces lois perricieuses : on n'a tenu aucun compte de leurs sérieuses et pressantes réclamations, et on leur a fait dire hardiment par les organes les plus vulgaires de la publicité : Il faudra bien que vous obéissiez comme les autres. Le Clergé a répondu : Nous avons sacrifié pour vous nos opinions politiques et nos affections privées ; nous sommes jusque là sincèrement à vous ; mais, sachez-le bien, nous ne sacrifions pour personne les intérêts et l'avenir de la religion.

Cependant, jusqu'alors tout se passait dans des rapports intimes et secrets qui n'étaient pas encore dépourvus d'une confiance mutuelle. Quelques

voix seulement signalaient les ravages causés dans l'héritage de la foi chrétienne par une philosophie insensée. Le reste de l'Episcopat se taisait.

Mais quand une fois ce projet de soumettre l'enseignement de toutes les doctrines à un pouvoir sans croyances fut devenu manifeste, les familles chrétiennes, surprises et presque scandalisées de notre inaction apparente, nous demandèrent si nous voulions livrer à l'aveugure la foi de leurs enfans. D'un autre côté, les hommes du Pouvoir donnaient publiquement notre silence sur leur funeste système comme une preuve de notre approbation tacite et de notre coopération indirecte. Ce silence, ainsi interprété en présence des alarmes catholiques, allait donc devenir un vrai scandale : il a fallu le rompre.

Nous l'avons fait un des premiers ; nous avons demandé le maintien de la paix, non pas même au nom de l'Eglise, mais au nom du parti social ; nous avons demandé la paix par ce qu'il y a de plus précieux pour l'homme : par la liberté, par la liberté promise, par la liberté pour tous, sans privilège comme sans exception. On ne nous a pas répondu, mais on a continué à provoquer la guerre, et on nous a fait dire, toujours par l'organe insultant du journalisme : Nous ne vous craignons pas, car nous avons pour nous les Chambres.

A cette déclaration formelle de guerre, l'Episcopat, sans s'être aucunement concerté dans son ensemble, mais conduit par le sentiment d'un devoir qui ne pouvait plus être douteux, a fait entendre le cri d'alarme avec une admirable uniformité. Il a dit au Pouvoir : L'enseignement tient aux doctrines et les doctrines tiennent aux consciences. Or, les consciences ne sont pas de votre domaine ; elles vous échappent de droit divin, et vous même vous les avez déclarées libres de votre contrôle par l'art. 5 de notre Charte. Nous, évêques, nous sommes par vocation défenseurs des franchises de la conscience. Nous déclarons donc que tout pouvoir humain qui viole son sanctuaire fait un acte d'usurpation, et que de plus le pouvoir public, tel qu'il est constitué en France, ne peut pas faire cette usurpation sans une violation formelle de ses propres engagements.

A ce raisonnement si clair, sur lequel nous reviendrons encore, M. Thiers n'a pas même essayé de répondre. Trop habile pour se survoier dans les répliques impuissantes que d'autres ont balbutiées, il a omis toute objection et il s'est contenté de dire et de répéter solennellement : l'Etat le veut ainsi.

Ainsi l'Etat veut violenter les consciences ; et nous, en vertu du droit naturel et des droits de l'Eglise, nous déclarons que cette violence est sacrilège, et que le pouvoir qui se la permettrait ne pourrait plus avoir notre concours.

Que s'ensuit-il ? que ceux qui comptaient sans limite sur ce concours, qui en jouissaient, qui s'en trouvaient bien, se fâchent, se récrient, nous menacent et cherchent à nous inspirer de la peur ou des regrets. Ces démonstrations sont fort naturelles ; nous comprenons les alarmes du gouvernement, qui verrait se retirer de lui cet appui moral de la religion dont M. le rapporteur a dit que les vulgaires intelligences, comme les plus hautes, comprennent le prix et la nécessité. Nous serions, pour notre compte, affligés profondément de voir les choses publiques compromises à ce point. Mais c'est comme Français beaucoup plus que comme chrétiens.

Le Clergé, en se retirant, n'aurait rien à regretter que des faveurs précieuses, il est vrai, mais dont il peut à la rigueur se passer sans cesser de remplir sa divine mission. Il est le sel de la terre ; le monde ne peut se passer de lui ; mais il peut se passer du monde. Les Chambres françaises lui sont opposées, mais ce n'est ni par le Sénat de Rome, ni par l'Aréopage d'Athènes que s'est faite la compagne spirituelle des nations. On le voit donc, ce n'est pas de notre côté qu'il y a perte, aussi ce n'est pas de notre part qu'il y a colère.

Et quant à ces divers projets de loi plus ou moins défavorables à notre cause, soyons bien sûrs qu'ils étaient dans la tête de ceux qui les ont proposés avant que nous eussions rien dit. Cela nous rappelle l'apostrophe d'un pair de France à M. de Montalembert : C'est vous, lui dit-il, qui, par vos exagérations, êtes cause que la loi exigea des certificats d'études. On aurait moins peur des Jésuites de Fribourg si vous les eussiez moins vantés. C'est un orateur ministériel qui parlait ainsi ; or trois mois avant la discussion, le projet du Ministère portait l'obligation du certificat d'études.

Nous n'avons donc rien perdu à ces débats ; mais il y a plus : nous y avons gagné.

1°. Le premier triomphe que le Clergé recherche, parce qu'il est la source de tous les autres, c'est le triomphe des principes.

Quand les vrais principes sont encore méconnus, il cherche à les mettre au jour. Quand ils ont éclairé l'esprit, il s'efforce de les faire passer dans le cœur, et du cœur dans la conduite.

Nous qui savons ce que c'est que la conversion du pécheur, nous nous réjouissons quand nous en voyons un homme, coupable d'ailleurs, reconnaître seulement de bouche quelques vérités morales.

Certes, nous le savons bien, l'attitude des Chambres est loin de nous être favorable ; et nous devons nous y attendre puisque la question n'y est pas comprise à notre point de vue, qui est, selon nous, le seul vrai. Ce que nous le vivions donc désirer d'abord, c'était que certains principes y fussent proclamés et reconnus.

Or, que de vérités précieuses sur lesquelles la plupart de nos gouvernans n'avaient pas réfléchi, et qui leur ont été mises sous le yeux avec une précision et une puissance de parole qui ne laissent rien à désirer.

Ainsi, avec son Exposé des motifs à la Chambre des Députés, M. Villemain s'est bien gardé de rétablir l'analogie emphatique dont il avait tiré si grand parti à la Chambre des Pairs, entre l'ancien et le nouveau régime d'enseignement en France. Depuis que les éloquentes défenseurs de la liberté ont montré si admirablement la différence profonde qui existe entre l'Université sceptique du monopole actuel et les universités essentiellement catholiques et rivales d'autrefois ; depuis surtout que M. Guizot lui-même, pour l'honneur du Cabinet, s'est vu contraint, dans la séance du 9 mai, de rendre pleine justice aux données de l'histoire sur ce point que son collègue avait embrouillé à plaisir ; depuis enfin que M. Thiers vient de reconnaître formellement l'origine ecclésiastique des anciennes universités et leurs rivalités si précieuses à l'émulation et la concurrence que leur firent jusqu'au bout les ordres religieux, et l'origine purement conventionnelle et impérialiste du monopole, c'est maintenant un fait incontestable, que l'Université actuelle n'a pas d'ancêtres, qu'elle est en opposition flagrante avec toute notre histoire, et qu'elle nous impose, sous un régime de liberté, un joug que jamais la France n'avait ni importé ni connu, même sous le règne de ce qu'on appelle l'absolutisme. Et combien d'autres principes proclamés, et dans les magnifiques débats de la Chambre des Pairs, et même dans ce dernier rapport de M. Thiers.

Ainsi, la distinction essentielle entre l'instruction publique donnée par l'Etat, et l'enseignement privé pour lequel la liberté est promise, cette distinction qu'on a si longtemps cherché à détruire pour donner à croire que nous demandions le renversement de l'Université ; cette distinction qui fait si bien ressortir le droit des familles, n'a-t-elle pas été proclamée encore par M. Guizot dans cette même séance du 9 mai ? et M. Thiers ne vient-il pas de l'admettre en exprimant, comme étant la pensée unanime de la Commission, le vœu que l'Etat eût le droit de direction de l'enseignement public, et le droit de surveillance de l'enseignement privé ? D'où il suit qu'il doit y avoir en France un enseignement autre que celui que dirige l'Etat, et que les amis de la liberté ne la demandent que pour cet enseignement privé ; il est injuste et calomnieux de dire qu'ils demandent la ruine de l'Université, ce que, au reste personne ne dit pas. Voilà donc encore un pas de fait.

Mais n'est-ce donc rien que ce comité respectable établi pour délivrer les certificats de moralité qui, précédemment donnés par le maire, n'étaient qu'une pièce insignifiante et une garantie dérisoire contre laquelle nous nous étions hautement récriés ? Croit-on qu'on aurait rendu un médiocre service à la morale publique, si l'on obligeait tous les instituteurs primaires à puiser à une source semblable ces certificats à l'aide desquels maintenant ils trompent si souvent la crédulité des communes, et font ensuite la désolation des pasteurs ?

N'est-ce rien que cette flétrissure imprimée au front de la philosophie universitaire par les délibérations retentissantes et le vote formel de la Haute-Chambre ? Et quand même les honorables Députés rendraient au Conseil-Royal les attributions que les illustres Pairs ont transportées au Conseil d'Etat, ce qui, au fond, est fort indifférent à la cause de la religion et de la liberté, croit-on que cela pourrait faire oublier que l'enseignement de la philosophie, donné par l'Etat, a été déclaré suspect par le premier corps de l'Etat.

N'est-ce rien encore que les aveux que vient d'exprimer M. Thiers lui-même sur le besoin de certains ordres religieux ? Certes, quand un pareil homme d'Etat déclare que les congrégations ayant pour objet de procurer à des âmes fatiguées du monde le repos de la retraite religieuse, peuvent être regardées comme tout-à-fait inhérentes à la religion catholique, quand il dit que, dans la prohibition proposée, il ne s'agit pas de toutes les congrégations, mais de quelques unes, d'une en particulier, de celles des *Jésuites*, quand il avoue, enfin, "qu'on peut ne pas poursuivre les individus, ne pas chercher à savoir s'ils sont assemblés sur le territoire, de façon à faire voir qu'ils existent en congrégation." n'est-on pas en droit de croire que les raisonnements exprimés par les évêques et par de savants publicistes, sur la fausse interprétation donnée à la loi constitutionnelle du 9 février 1790, commencent à être compris et goûtés ?

Enfin, et surtout, n'est-ce rien que les professions de foi catholique si magnifiquement exprimées à la tribune de la Chambre des Pairs quand, le 16 avril dernier, M. de Montalembert prononça son premier discours sur les libertés de l'Eglise. Ses adversaires ne surent comment exprimer leur indignation, et ses amis eux-mêmes furent effrayés de son courage. Cependant cette parole de foi eut, immédiatement au sein de cette France sceptique, un succès inouï, et, après avoir étonné et presque révolté la noble Chambre, elle la subjuga ; et durant les six semaines de la discussion, et parmi tant d'autres paroles, admirables de talent, aucune n'exerça sur cette illustre réunion une puissance aussi merveilleuse. Seule, elle eut la vertu de tenir constamment dans le silence, le respect et l'attention, une immense majorité qu'elle blessait au contraire sans relâche. On ne saurait dire tout ce que cet étonnant succès a donné de courage et d'espoir à tout ce qu'il y a de chrétiens en France. Le jeune catholique, quelquefois isolé dans ses habitudes saintes, a compris qu'il était beau de marcher au devoir avec le petit nombre, et les Séguier, les Barthélemy, les Beugnot, les Montalembert lui paraissent d'autant plus grands qu'ils étaient seuls. Le respect humain, si ridiculement funeste parmi les hommes, n'a plus semblé possible en présence de cette sainte hardiesse d'un fidèle qui trouve sa gloire, même devant le monde, dans sa fidélité.

Des feuilles qui ordinairement se font gloire de leur incroyance, d'autres

feuilles, organes de l'hérésie, ont rendu hautement hommage à la supériorité d'un homme de conviction sur tous les politiques et les diplomates de nos jours, en sorte qu'elle a brillé de tout son éclat, cette parole qui autrefois ébranla, déracina et fit crouler pour toujours le monde païen avec ses armées, ses sophistes et ses Césars : *Hæc est victoriam qui vincit mundum, fides nostra*. Or, nous le savons à n'en pouvoir douter, l'illustre comte de Montalembert eût gardé le silence si l'Episcopat n'eût pas parlé d'abord.

Or, si dans une question où, de l'aveu de tous, se balancent les destinées de la France catholique, les catholiques n'eussent pas pris part au combat, ces ennemis eussent-ils manqué de dire : ce grand culte est mort ; sa bouche est muette, parce que son cœur ne bat plus ? Voyez... on peut le voir dans la poussière, le dépouiller ignominieusement, lui mettre avec insulte le pied sur la face ; il ne remue plus, il ne parle plus, la vie n'est plus en lui.

Voilà ce que vous espériez pouvoir dire, ennemis de l'Eglise de Dieu, et vous vous iritez parce que désormais cette bravade vous est impossible.

Nous avons donc gagné ; et parce que, en rendant les discussions plus sérieuses, nous avons fait déjà reconnaître de précieux et féconds principes dont il faudra bien que, tôt ou tard, la raison publique tire les conséquences et parce que nous avons fait avouer, même aux moins clairvoyants, que le catholicisme existe encore en France, qu'il a des droits, qu'il veut en jouir par son alliance avec la liberté constitutionnelle, et qu'il est bien déterminé à ne cesser ses réclamations qu'au jour où on lui aura pleinement rendu justice.

Au reste, la commission dont M. Thiers est l'organe constate bien notre existence, puis qu'elle nous fait l'honneur de s'occuper de nous, et en termes généralement très convenables, dans la plus grande partie de son rapport.

† P.-L. Evêque de Langres.

BULLETIN.

Nouvel évêque ; nouvel archevêque. — Retraite ecclésiastique. — Service pour l'évêque de Nancy. — Compagnie des Terres : établissements canadiens.

Nous sommes autorisé à annoncer que la rentrée des écoliers du Collège de l'Assomption, qui était fixée au seize du courant, est remise au vingt-trois. Ce sont les ouvrages de la nouvelle bâtisse qui ont nécessité ce retard.

Nous devons enregistrer de nouveau la nouvelle impo... dont nous avons fait part à nos lecteurs dans notre *Extra* de vendredi dernier. Il est maintenant certain que M. Hudon, V. G., parti de Rome le 25 juillet dernier emporte les bulles qui créent évêque de Martyropolis (ancienne ville épiscopale d'Arménie), *in partibus infidelium*, et coadjuteur de Mgr. de Montréal, *cum futurâ successionem*, Messire JEAN CHARLES PRINCE, Chanoine Titulaire de la cathédrale de Montréal. Cette faveur accordée à Mgr. de Montréal, par N. S. P. le Pape Grégoire XVI, est un nouveau gage de la sollicitude pastorale du père commun de tous les fidèles pour ce diocèse, et de l'estime et de l'affection qu'il porte à son pieux évêque. La multiplication des pontifs dans ce pays est aussi une preuve non équivoque de l'accroissement prodigieux que la religion prend tous les jours parmi nous. Mais il est un nouveau bienfait que le Saint Père vient d'accorder au Canada, qui ne peut manquer de porter la joie dans le cœur de tous les fidèles. Sa Sainteté, dans le consistoire secret du 22 juillet, a accordé le *Pallium* à Mgr. de Québec, dont l'Eglise vient d'être élevée à la dignité de Métropole.

La retraite ecclésiastique du diocèse de Montréal, commencée dimanche soir, 1er de septembre, s'est terminée samedi dernier, le 7. Elle s'est faite au petit séminaire de St. Sulpice. C'est M. Billaudeau qui a donné les instructions. Le peu de jours de sa durée a permis à presque tous les curés d'y assister : cent-cinq prêtres y ont pris part.

Le 8 octobre prochain, il y aura à la Croix du Mont St. Hilaire, un service solennel pour le repos de l'âme de feu Mgr. de Forbin Janson, évêque de Nancy et de Toul, Primat de Lorraine. Nous ne doutons point que les fidèles ne s'empressent d'aller payer au pied de ce monument, élevé sous ses auspices et qui témoigne si hautement de la vivacité de sa foi, le tribut de leur reconnaissance.

Nous attirons de nouveau l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de la compagnie des terres, qui se trouve aujourd'hui dans nos colonnes. Il est douloureux de voir chaque année un grand nombre de jeunes gens canadiens, passer aux Etats-Unis, pour y faire, on peut dire, le pénible métier d'esclaves, tandis que le pays manque de bras pour défricher les forêts immenses qui nous environnent encore de toutes parts et qui couvrent des fonds si précieux et si fertiles. Qu'en résulte-t-il ? C'est que tandis que nos compatriotes ont ruiné leur santé et perdu leurs mœurs et leur religion chez

nos voisins et, que réduits en servitude et condamnés à faire de la brique comme autrefois le peuple Hébreux chez les Égyptiens, les étrangers de nos pays lointains exploiter nos terres, c'est que les Américains eux-mêmes viennent spéculer sur les richesses que renferment les arbres seuls de nos forêts. Nous ne concevons pas comment nos premiers citoyens ont tant à cœur la prospérité de leur patrie et qui lui portent un amour si pur et si désintéressé, ne prennent pas les mesures les plus promptes et les plus efficaces pour arrêter et faire cesser une plaie si visible, si dommageable et si dégradante pour la nationalité canadienne. Nous espérons que le temps est enfin arrivé où la législature prendra ce sujet si important en sa plus sérieuse considération. Nous croyons connaître aussi assez bien le clergé canadien pour être persuadé qu'il secondera de tous ses efforts les nouveaux établissements et qu'il ne manquera pas d'engager et d'encourager la jeunesse du pays à profiter de ces circonstances avantageuses pour s'établir. Nous sommes persuadés de plus que, si l'on commence par assurer les secours de la religion à ces nouvelles colonies, il ne manquera point de colons pour les peupler. Nous avons eu l'avantage de visiter, nous même, un de ces établissements tellement nouveau, que sept ans auparavant on n'y trouvait que deux méchantes cabanes, encore étaient-elles abandonnées. Un seul curé s'intéressa à cette localité, engagea la jeunesse de la paroisse à y prendre des terres, les encouragea de ses conseils et de ses exemples, leur promit surtout les secours de la religion, au moins une ou deux fois dans le cours de chaque année, et par ces moyens il réussit tellement à y faire émigrer la population surabondante de sa paroisse, qu'au bout de sept ans, il y avait plus de quatre-vingt familles dans cette localité naguère inculte et déserte, et le nombre s'en accroît tous les jours si considérablement, qu'il faudra bientôt en faire une paroisse. Nous pourrions citer encore d'autres exemples analogues, mais il nous semble que celui-ci suffit pour faire comprendre que la jeunesse canadienne ne s'expatrie que faute d'encouragement et que ce n'est point du tout par inclination qu'elle le fait, mais seulement par une impérieuse nécessité. Mais on comprend que les Canadiens regardent, avec raison, les secours de la religion comme indispensables pour pouvoir se fixer dans ces nouvelles habitations, et si on les voit passer chez nos voisins pour y subir le triste état dont nous avons parlé plus haut, plutôt que d'aller s'établir presque seuls au milieu des forêts, comme font les étrangers, ce n'est que dans l'espérance de pouvoir se procurer pendant cet exil, les moyens de s'établir au milieu de leurs concitoyens et n'être point privés des avantages de la religion. On sait aussi que les Canadiens ne peuvent vivre isolés, et que ce n'est qu'avec la plus grande difficulté qu'ils se font aux coutumes des étrangers. C'est donc surtout l'isolement, le mélange des étrangers et la difficulté ou l'impossibilité d'observer la religion qu'il faut commencer par faire disparaître, si l'on veut attirer les Canadiens dans les *Townships*. On les accuse quelquefois d'être casaniers, mais on se trompe : ce n'est point la distance des lieux qui les effraie.

Le nouvel établissement dont nous avons parlé, est à plus de douze lieues de la plus voisine paroisse, et cela n'empêche pas qu'on n'y émigre tous les jours, et que les jeunes gens des paroisses environnantes ne s'y rendent en foule pour y prendre des terres. Il en sera ainsi partout où l'on formera des établissements purement canadiens, et auxquels on assurera les avantages de la religion.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

ROME.

—Sa Sainteté Grégoire XVI a tenu le 22 juillet au matin, dans le palais apostolique de Quirinal, un consistoire secret où elle a proposé les églises suivantes :

L'église métropolitaine de Bénévent, pour Mgr. Dominique Carafa de Traceto, prêtre et patrice napolitain, clerc de la Chambre et membre de la Congrégation de Révision.

L'église métropolitaine de Rossano, pour M. Pierre Cilento, prêtre de Naples, professeur de théologie et docteur à la Faculté de cette capitale.

L'église épiscopale de Veroli, pour M. Mariano Venturi, prêtre du diocèse de Gubbio, camérier d'honneur de Sa Sainteté, vicaire-général d'Assise.

L'église épiscopale de Lipari, pour M. Bonaventura Attanasio, prêtre de Lucera, examinateur pro-synodal du diocèse de Nole et de l'archidiocèse de Naples, professeur de théologie et d'histoire ecclésiastique du lycée archiepiscopal de Naples.

L'église épiscopale de Trapani, pour le R.P. Vincent-Marie Marolda, prêtre

de Muro, professeur de la Congrégation du St.-Rédempteur, vicaire-général, et consultant de son Ordre, docteur en théologie.

L'église épiscopale de Noto, pour M. Joseph Menditto, prêtre de l'archidiocèse de Capoue, professeur de théologie dogmatique et morale, et recteur au séminaire de Capoue, principal de l'église métropolitaine de cette ville, promoteur fiscal, examinateur pro-synodal, et docteur en théologie.

L'église épiscopale de Paraguay, pour le R. P. Basile Loyez, prêtre du diocèse de Paraguay, prof. de l'Orde de Saint-François, professeur de philosophie et de théologie, curé de Praya et pro-vicaire capitulaire de Paraguay.

L'église épiscopale de Truanaque, in partibus infidelium, pour M. Georges Muller, prêtre du Diocèse de Trèves, chanoine de la cathédrale de Trèves, vicaire-général de l'évêque de ce diocèse, et nommé son suffragant.

Sa Sainteté, après une courte allocution, a ensuite créé et proclamé cardinal de la Sainte Église romaine, de l'Ordre des Prêtres : Mgr. Dominique Carafa de Traceto, archevêque de Bénévent, né à Naples le 12 juillet 1805.

En outre, elle a créé quatre autres cardinaux et les a réservés *in petto*.

Enfin, on a fait à Sa Sainteté l'instance du *pallium* pour l'église métropolitaine de Rossano et l'église de Québec, au Canada, récemment élevées par S. S. à la dignité de métropole.

—On écrit de Rome à l'Univers : "L'arrivée très inopinée du général-major comte Prataroff, procureur suprême du Synode de Russie dans notre capitale, y a produit la plus vive sensation. Ce voyage paraît avoir pour objet l'ouverture de quelque négociation *personnelle* entre le Saint-Père et l'empereur Nicolas. Si cette supposition a quelque vérité, le rôle du négociateur sera difficile sous deux principaux rapports : à cause de la part très active qu'il a prise à toutes les entreprises pour préparer la défection des évêques du rit grec-uni en Russie, et aussi parce que, dans les circonstances actuelles et à raison du caractère connu de l'Empereur, cette négociation ne pourrait avoir pour élément que le *status quo actual*, dans le sens que tout ce qui a été fait jusqu'ici, au détriment de la religion catholique en Russie, étant considéré comme un fait accompli et désormais irrévocable, il ne resterait au Souverain Pontife que de le couvrir du voile de l'oubli, et d'accepter pour l'avenir quelques concessions frauduleuses et des promesses qui seraient remplies comme l'ont été tant d'autres engagements solennellement contractés à l'époque des différentes cessions de territoires arrachés à la Pologne, et de la constitution d'un royaume de ce nom, en vertu du congrès de Vienne."

ALGÉRIE.

—On écrit d'Alger, le 2 juin :

Jeudi, 30 mai, Mgr. l'évêque d'Alger, présidait dans l'église cathédrale, à la cérémonie de la première communion. Plus de deux cents enfants, appartenant à des familles venues à Alger de tous les points de l'Europe, se pressaient dans l'étrone enceinte de notre église. Leur piété, leur recueillement, le chant des cantiques, la parole de l'évêque, tout relevait une cérémonie déjà si touchante par elle-même.

On a célébré pour la première fois les saints mystères dans l'église nouvellement érigée à Gelly. De tous côtés le christianisme ressurcit sur cette terre autrefois arrosée par les sueurs de tant d'Apôtres, par le sang de tant de Martyrs.

ANGLETERRE.

—Dans toute l'Angleterre, la Fête-Dieu a été célébrée avec une pompe inaccoutumée. Les chapelles de Londres n'ont pas fait de procession extérieures ; mais dans toutes les paroisses de la campagne et des villes de province, les Fidèles sont accourus en foule aux processions, qui ont eu partout une solennité et un éclat dont les Anglais n'avaient pas été témoins depuis plusieurs siècles. Ce déploiement de cérémonies catholiques n'a inspiré partout que du respect. Les Catholiques ne pourraient pas espérer autant sous le régime de liberté dont nous jouissons. *Propug. Cath.*

—Dans une réunion tenue à Bridle par l'Association catholique instituée pour le soulagement des pauvres, le Rév. Morris a donné des détails curieux sur les progrès du catholicisme dans ce pays. Entr'autres détails, il comptait maintenant plus de huit cents catholiques à Wakefield, où il n'en avait trouvé que vingt-huit quand il y était arrivé. Une autre congrégation fondée à Dewsbury, comptait plus de trois cent cinquante catholiques. A Preston, sur une population de vingt-cinq mille âmes, on comptait maintenant dix-sept mille catholiques. *Idem.*

—Les articles publiés par le journal protestant *l'Espérance* sur le mouvement catholique en Angleterre renferment un grand enseignement. Ce travail fait ressortir la profonde anarchie qui règne parmi nos frères égarés, anarchie qui tend à profaner chaque jour en sectes nouvelles les milliers de sectes qui toutes ont la prétention de représenter le véritable protestantisme. Ainsi *l'Espérance*, tout en protestant contre les théologiens pusillanimes et en soutenant qu'ils ne tendent pas à se rapprocher de Rome, croit devoir, en passant, leur donner un conseil de chercher à rendre *l'Église anglicane plus protestante que catholique*. Ce conseil trahit au moins la crainte que les pusillanimes travaillent en ce moment à faire ce que nous espérons leur voir réparer. Mais ce n'est pas tout. *l'Espérance* en appelle au témoignage de M. Gladstone pour nous prouver que les anglicans n'ont pas envie de rendre leur Église aussi catholique que nous le croyons. Or, M. Gladstone lui-même ne professe pas un protestantisme orthodoxe, et *l'Espérance*, en reproduisant son article, a soin de l'observer : "Nous l'avons accompagné de

quelques notes qui ont eu pour but de protester en faveur des vrais principes protestants, lorsque nous les avons crus menacés." Pour ne citer qu'un exemple M. Gladstone pense que l'on peut, sans renier sa foi, accorder que l'Eglise romaine possède tous les caractères essentiels d'une Eglise. L'Espérance trouve la concession trop large; elle proteste par ces mots: "Comment M. Gladstone ne voit-il pas que reconnaître à l'Eglise romaine les caractères essentiels d'une Eglise chrétienne, c'est nécessairement condamner les réformateurs de l'avoir quittée."

On pourrait croire, si les puseyistes menacent ainsi les vrais principes du protestantisme, que les anti-puseyistes défendent ces principes dans toute leur pureté; mais il n'en est rien. Il s'est formé en Angleterre une société en opposition aux théologiens d'Oxford, qui a créé un véritable schisme dans l'Eglise anglicane, sous le nom de Société pour le maintien des principes scripturaires principalement en opposition aux erreurs des anglo-catholiques. Cette Société a fait une déclaration de principes dont l'Espérance reproduit la substance en faisant remarquer qu'il est un point sur lequel la Société anti-puseyiste "manque à son tour à la vraie doctrine chrétienne et protestante." La feuille protestante ajoute: "L'élément romain a entièrement disparu pour les membres de la Société pour le maintien du principe scripturaire. Dans leur esprit, l'Eglise anglicane a achevé sa réformation. Mais nous craignons que, d'un autre côté, ils n'aillent trop loin, plus loin certes que Calvin et Luther et que la liturgie anglicane."

Il faut convenir que les rédacteurs de l'Espérance sont fort difficiles, ou que les protestants puseyistes sont fort mal guidés par l'esprit qui les pousse à la découverte de la vérité. Les uns restent en arrière, les autres vont trop loin, lorsque cependant rien n'est plus facile, à leur avis, que de trouver le centre où viennent converger l'unité et la catholicité de l'Eglise chrétienne. En attendant, chaque secte protestante se prétend dépositaire de la vérité et s'arroge le droit de censurer l'enseignement de la secte voisine, et l'Espérance, pour sa part, ne se permettait pas de critiquer avec tant d'autorité les protestants anglais de toutes les nuances, si elle ne s'était assurée qu'elle possède la pure profession apostolique. Voici le procédé à l'aide duquel l'Espérance est arrivée à la conquête de la vérité. Nous le recommandons aux protestants de toutes les sectes, dans le désir sincère qu'ils parviennent à s'entendre entre eux.

"Comme les apôtres ont laissé par écrit la substance de leur enseignement, il est très facile de s'assurer si une Eglise, si un enseignement est un catholique ou non. La catholicité ne se compte pas, elle se pèse. On ne la reconnaît ni au nombre de ses adhérents ni à l'antiquité de son existence; mais uniquement à la nature de sa foi et à ses vivantes réalisations."

ESPAGNE.

— Nous avons lu avec intérêt dans la Revue des Deux-Mondes (numéro du 15 juin), un long et sérieux article sur le Mouvement intellectuel de l'Espagne. L'auteur de ce travail, M. X. Durrieu, ne s'est point contenté d'une connaissance superficielle des essais historiques ou philosophiques tentés en Espagne depuis un certain nombre d'années, aussi est-il arrivé à reconnaître un fait très important, savoir, que l'Espagne, agitée par ses révolutions, et remise sur la voie des investigations intellectuelles, retourne, par la science et la réflexion, à la grandeur de son passé catholique, bien loin de se laisser traîner plus avant dans les ornières d'un philosophisme étranger.

Cette pensée est indiquée dans plusieurs endroits du louable travail de M. X. Durrieu. Elle n'est cependant pas l'idée-mère autour de laquelle se groupe sa dissertation. Son but était autre que celui de démontrer cette thèse; mais il a su analyser exactement diverses œuvres de l'intelligence espagnole; et la conclusion que nous sommes en droit de tirer du tableau tracé par lui, reçoit un nouveau prix de la spontanéité même avec laquelle il établit ce fait important.

Le voyageur touriste du Collège-de-France, M. E. Quinet, a beaucoup moins réussi que M. Durrieu à faire connaissance avec le véritable Espagne. Nous pouvons renvoyer le professeur à ce que M. Durrieu dit du noble mouvement qui ramène si visiblement le clergé espagnol vers la science et vers la liberté politique. Les travaux de M. Balmes, de Mgr. Romo, évêque des Canaries, de Mgr. Andriani, évêque de Pampelune, sont indiqués et appréciés par M. Durrieu avec une impartialité qui fait un juste honneur au rédacteur de la Revue des Deux-Mondes. M. Balmes, sortant, reçoit de lui ce tribut d'éloges qui lui est maintenant décerné dans son pays et hors de son pays, par ceux qui suivent avec quelque attention le mouvement intellectuel de l'Espagne.

Nous devons cependant indiquer à M. Durrieu quelques inadvertances et un ton de généralité trop vague dans la partie de son article qui concerne la réaction de l'Eglise Espagnole contre le despotisme d'Espartero. Il n'a qu'à rappeler ses souvenirs, à consulter les hommes solidement instruits des maximes de l'Eglise Espagnole, pour modifier ou refaire le paragraphe placé à la page 965 de la Revue. L'attitude du corps épiscopal, des chapitres, du clergé tout entier, sous l'imbécile domination des ayacuchos, méritait d'être caractérisée avec plus de vigueur.

DANEMARCK.

— Il y a trois ans à peine que la première église catholique bâtie en Danemarck, depuis la prétendue réforme, a été commencée; aujourd'hui elle est presque achevée, et le culte divin s'y célèbre déjà depuis deux ans. Jusque-là, et en remontant à l'année 1720, le culte catholique se célébrait dans les chapelles provisoires que les représentants des puissances catholiques

avaient dans leurs hôtels.

La chapelle provisoire, qui a cessé d'exister et qui tombait en ruines, était un assez pauvre bâtiment, situé, il est vrai, dans une des principales rues de la ville, mais caché par un mur aux yeux du public.—Tel était l'orgueil du Gouvernement.—Les Danois ne devaient pas voir une église catholique.— La vue d'un édifice rappelant le combat incessant que l'Eglise livre depuis dix-neuf siècles pour la vérité et pour la liberté était un témoin accusateur trop incommode pour que les disciples de Luther, qui s'étaient révoltés contre elle au nom de cette même liberté dont ils ne surent jamais servir qu'au profit de leurs passions et de leurs intérêts, ne cherchassent pas par tous les moyens en leur pouvoir à le faire disparaître. Mais, grâce au chargé d'affaires d'Autriche dans cette capitale, le gouvernement danois, après de longues hésitations, a permis la reconstruction d'une chapelle, qui est en réalité une église, ayant cette fois façade sur la rue; mais défense a été faite de faire usage des cloches, et injonction sévère a été donnée de l'appeler Chapelle de l'Ambassade d'Autriche, car toutes les lois du royaume interdisent l'érection d'une église catholique en Danemarck. La façade porte l'inscription: *Christo redemptori sacrum*, et elle est décorée de cinq statues en métal représentant les prophéties de l'Ancien Testament. On a voulu expliquer ainsi allégoriquement la substitution de la loi nouvelle à la loi juive. En dehors l'Ancien Testament, en dedans le Nouveau, la réalité au lieu de la figure, le Christ au lieu de l'Arche de l'Alliance. L'église a 120 de longueur sur 50 de largeur. Bâtie par un architecte danois, M. Hetsch, elle se ressent malheureusement de son ignorance compléte de l'architecture catholique. Du reste, semblable à presque toutes les églises catholiques du Nord, elle n'aura que deux tableaux, fort peu de peintures et rien de cette richesse qui fait dans le Midi de l'Europe de la maison de Dieu la merveille des arts et indique si bien le degré de zèle et de la piété des fidèles.

Un marchand de Westphalie, nommé Bianco, légua en mourant sa fortune, qui s'élevait à 900,000 fr., à la communauté catholique, à condition qu'elle ferait bâtir une église et célébrer chaque année une messe pour le repos de son âme. Placée en papiers sur l'Etat, cette fortune fut réduite à un sixième par la banqueroute qu'en 1813 le gouvernement danois se vit forcé de faire. Deux prêtres, envoyés et payés par le gouvernement autrichien, sont les curés de cette petite paroisse, composée d'environ 600 âmes. Ils sont bons, dévoués et charitables; mais leur zèle est paralysé par les lois du royaume, qui prononcent le bannissement et la confiscation des biens de tout converti.

Puisque j'en suis à parler des fonds que possède la communauté catholique, je dirai qu'elle a un capital d'environ 200,000 fr., que l'entretien annuel de l'église et de l'école coûte 7,000 fr., et que la construction de l'église a absorbé environ 200,000 fr. Une école pour nos enfans se trouve annexée à l'église. Leur nombre est d'une trentaine. Il diminue chaque année, par suite des mariages mixtes. Tous les enfans issus de ces mariages doivent être luthériens; la loi, à cet égard est formelle, et MM. les pasteurs ont soin d'y tenir la main. Comme il n'y a pas de Danois catholiques proprement dits, les catholiques, en Danemarck, sont tous des étrangers, des Allemands ou des Italiens. Aussi, trouvant difficilement à se marier entre eux, la plupart contractent des mariages mixtes. Généralement, alors, on les voit se refroidir peu à peu, venir moins souvent à l'église, puis seulement le dimanche, et enfin, après avoir négligé la fréquentation des sacrements, désertent tout à fait. Je les excuse! Vivant au milieu de l'hérésie, exposés comme ils le sont continuellement aux railleries de leur nouvelle famille, qui se moquent de leur idolâtrie, séduits par l'exemple si puissant de la facilité et de la commodité de vivre avec des protestants, ces malheureux devraient être doués d'une foi robuste pour ne pas succomber; or, ils ne sont pour la plupart que médiocrement instruits de leur religion. Je laisse là ce triste sujet pour revenir à l'école. Plusieurs maîtres y sont attachés, entre autres un maître de dessin et un de chant. L'un de nos deux prêtres a aussi son logement au-dessus de l'école, et se trouve ainsi à proximité pour la surveiller. Voilà bien des détails; mais je ne les crois pas inutiles pour vous donner une idée de l'état et des moyens de notre petite communauté.

L'état du catholicisme, en Danemarck, est, comme on le voit, bien loin d'être consolant. Si cependant il en reste encore quelques traces, c'est, et je me plais à le faire remarquer, à l'Autriche seule qu'on le doit, ou moins dans ces derniers temps. Les représentants des puissances catholiques de ce pays, partageant l'indifférence religieuse de leurs gouvernements respectifs, restent inactifs en présence de l'intolérance et des persécutions du gouvernement danois; le chargé d'affaires d'Autriche seul a su jusqu'ici, par sa modération et sa fermeté, obtenir de ce même gouvernement quelques concessions en faveur des catholiques et devenir ainsi leur soutien, leur protecteur et leur appui.

J'entrerais très prochainement dans quelques détails à ce sujet, et je parlerai des dispositions hostiles du gouvernement danois contre le catholicisme, des mesures arbitraires et tyranniques à l'aide desquelles il entrave la liberté de conscience et étouffe les nombreuses et vives sympathies qu'éprouvent ici beaucoup de personnes pour le culte proscriit.

PERSE.

— L'affaire religieuse de Perse, que les dernières nouvelles présentent avec les chances d'une issue plus favorable pour nos missionnaires, a pris soudain une autre tournure, qui ne laisse plus douter de l'intention formelle du gouvernement russe de ne tolérer dans ce royaume, qu'il traite en pays

vassal et déjà conquis, aucune influence catholique et française. M. Cluzel, qui, accueilli d'abord honorablement par le premier ministre, Mirza-Agassi, avait obtenu de lui la réparation des principaux dommages faits aux victimes de la persécution suscitée et soulevée par les missionnaires américains, a reçu tout à coup du ministre des affaires étrangères, instrument passif des volontés de M. de Médem, l'ordre de quitter la capitale. Des gendarmes doivent le conduire, comme un malfaiteur, jusqu'à la frontière.

M. de Médem, dit-on, l'a exigé, et il n'est pas difficile de le croire, car jamais les musulmans de la Perse, étrangers, par l'effet de leur ignorance aux débats théologiques des missionnaires catholiques et protestants, et tolérants d'ailleurs pour toute religion qui ne tient pas à l'islamisme, n'auraient eu cette malice opinâtre et calculée de l'agent russe, qui veut importer en Perse le système des persécutions de la Pologne. C'est sa manière, peu apostolique, il est vrai, mais efficace et méritoire, de préparer les voies à la future Eglise russe-orientale. Le serviteur entend à la façon du maître le principe de la liberté de conscience.

Le missionnaire catholique a donc été sacrifié aux exigences du schisme et de l'hérésie coalisées. Après Dieu, qui saura bien protéger son Eglise et l'affermir, si la Perse est digne encore de cette grâce, repoussée par elle tant de fois, il ne nous reste plus d'autre espoir qu'en la mission de M. Sarrigas. Que l'on soit ferme, et il saura mener à bonne fin ses négociations.

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

Faux monnaieurs.—Mercredi dernier la police a empoigné à bord du *Prince Albert*, à son arrivée à Laprairie, trois faux monnaieurs appelés Stephen Hodges, Anna Hodges et Charles Webb, qui avaient offert à une des tavernes de cette ville de fausses piastres mexicaines dont on découvrit une grande quantité en leur possession; ils ont été déroués. *Aurore.*

—Un vieillard de Chambly du nom de Dodein, âgé d'environ 75 ans est tombé mort jeudi matin sur le marché. Il fut transporté de suite dans une maison, et le Dr. Nelson fut appelé, mais les secours furent sans effets, la vie était éteinte. *Minerve.*

Ligne Cunard.—Il y a toute probabilité que l'embranchement de cette ligne d'Halifax sur Québec, au moyen de l'*Unicorn*, qui fait si régulièrement le service entre cette ville et Pictou, va être supprimé. Un journal d'Halifax, reçu par la maille d'avant-hier, contient le paragraphe suivant :

« Malgré tout ce qui a été dit, nous croyons qu'il n'y a point de probabilité que les vaisseaux de la ligne Cunard soient rentrés d'Halifax. Nous apprenons que le gouvernement anglais a fait des arrangements pour la transmission des mailles du Canada par la voie des Etats-Unis. Cela rendra le service de l'*Unicorn* entre cette ville et Québec inutile; mais nous sommes persuadés que les paquebots entre Liverpool et Boston continueront de toucher à Halifax. Le commerce de ce port souffrira de cet acte: il paraît condamné à être réduit au moins d'étendue possible. »

Québec y perdra encore plus: mais qu'importe, si l'on peut faire une petite économie en supprimant la ligne entre Halifax et cette ville tandis qu'on prodigue des sommes énormes pour accélérer les communications avec les Etats-Unis? Boston ne gagnerait-il pas tout ce que nous perdrons à ce changement? et les marchands de Montréal n'auront-ils pas la primeur des nouvelles d'Angleterre, que ceux de Québec ne recevront qu'après qu'elles auront fait un voyage de quelques centaines de milles à l'ouest?

Notre chambre de commerce a fait des représentations à ce sujet, demandant que dans le cas où la ligne entre Halifax et Québec serait supprimée, les mailles soient transmises directement de Boston à Québec, sans passer par Montréal; mais la tendance à tout centraliser dans la nouvelle capitale, d'un côté et de l'autre, l'esprit d'économie du département des postes, ne font pas augurer trop favorablement du succès de ces représentations. *Canadien.*

ANGLETERRE.

—Le *Blackforting*, journal anglais, rend compte d'une découverte dont il est impossible d'apprécier les immenses résultats. « M. Schneitzbrongg, savant mécanicien, dit-il, est parvenu après trente ans de recherches, qu'il a suivies avec une infatigable activité, à appliquer au télégraphe le principe de la polarisation de la lumière. Le mécanisme de son instrument se compose d'une grande quantité de plaques métalliques parfaitement polies et qui réfléchissent de l'une à l'autre les caractères alphabétiques que l'on veut transmettre. Cet instrument se termine au dernier point de communication par une plaque où se réfléchissent toutes les lettres. L'on conçoit facilement que la communication est instantanée, de telle sorte qu'à quelque distance que ce soit, l'on peut immédiatement communiquer d'un point à un autre.

Il paraît que cet instrument est susceptible d'un tel perfectionnement que l'on pourrait, à des centaines de lieues, transmettre l'image d'un objet qui se réfléchissant de plaque en plaque, se reflète dans le miroir qui se trouve situé au dernier point de communication, de telle sorte qu'une personne regardant dans le premier miroir serait aperçue à l'extrémité, quelle que soit la distance qui sépare ces deux points. Cet instrument paraît être destiné à compléter la victoire que la vapeur a remportée sur l'espace.

IRLANDE.

La justice anglaise.—Tandis qu'O'Connell attend en prison que la chambre des lords daigne se prononcer sur le mérite de son appel, l'agitation irlandaise marche à la réalisation de ses plans, et chaque semaine voit naître quelque incident propre à convaincre l'Angleterre de la détermination des

Irlandais à ne pas rentrer dans le calme avant d'avoir obtenu leur parlement. On ne comprend pas trop dans quel but la Chambre des Lords a différé de son arrêt. Voilà dix jours que les débats sont terminés: il ne reste plus personne à entendre, et le jugement sera cependant ajourné jusqu'au retour, à Londres, des nobles lords qui président en ce moment les assises des comtés.

Quelque soit l'embarras que la sentence de la Chambre-Haute puisse donner au ministère, il serait raisonnable que l'on sût à quoi s'en tenir sur la justice ou sur l'injustice de la détention des prisonniers de Dublin, avant que le temps de leur peine soit expiré. Le public britannique, et l'Irlande en particulier, attendent avec d'autant plus d'impatience cet arrêt, qu'un fait important a été constaté par les premiers débats, et il est confirmé par l'autorité du président de la chambre d'appel, nous voulons parler de l'aveu fait par lord Lyndhurst, grand chancelier d'Angleterre, qui, interrompant l'un des avocats, a prononcé ces paroles mémorables :

« On ne dispute pas les faits; il est clair, d'après les pièces, que la liste des jurés était frauduleuse, et que cette liste a servi à la composition du jury. »

Or, c'est ce jury, frauduleusement composé, pour nous servir de l'expression de lord Lyndhurst, qui a déclaré O'Connell coupable, et c'est par suite du verdict de ce tribunal illégalement constitué qu'O'Connell a été légalement condamné à une amende de cinquante mille francs et à l'emprisonnement! Ce fait, qui partout suffirait pour faire annuler une procédure ainsi viciée à sa base, est ici la cause du retard des juges de la Chambre des Lords, qui, dit-on, sont fort embarrassés de concilier l'aveu de lord Lyndhurst avec le rejet du pourvoi. La justice anglaise aura peut-être l'habileté de sortir de ce pas difficile, en ajournant son jugement jusqu'à la prochaine session du parlement, époque où les prisonniers irlandais auront presque subi leur peine. On pourra alors confirmer sans inquiétude un jugement qui, par avance, aura été exécuté, ou accorder aux captifs une réparation qui ne permettra pas de venir sur le passé. Telle est la justice anglaise quand elle s'applique à l'Irlande. Il en est ainsi depuis des siècles et l'Irlandais y est tellement accoutumé qu'il a perdu l'habitude de s'en plaindre: il souffre, et il attend de jours meilleurs.

L'embarras que donne au gouvernement le naïf aveu de lord Lyndhurst, s'est trahi dans la dernière séance de la Chambre-Haute. Le noble lord a cru devoir dire au public la surprise que lui causait l'honneur que les journaux d'Irlande faisaient à ses paroles sur la formation frauduleuse du jury. Le noble chancelier a parlé dans le but de se donner à lui-même un démenti; mais, malgré sa bonne volonté et le désir où il était de plaire à ses collègues du ministère, après quelques phrases fort embarrassées, il a donné des explications qui confirment son premier aveu.

« Oui, a-t-il répété, j'ai dit que personne ne contestait les faits: qu'il était clair, d'après le registre, que la liste des jurés était frauduleuse, et que cette liste avait servi à la composition du jury. »

Lord Lyndhurst a confirmé l'exactitude de la citation; mais il a protesté contre le sens qu'on lui avait donné. La phrase est cependant assez courte et conçue en termes assez clairs pour qu'on admette difficilement l'ambiguïté. Aussi personne, dans la Chambre des Lords, n'a compris ce que lord Lyndhurst a prétendu expliquer, et l'on nous promet pour une prochaine séance des commentaires de lord Brougham, qui pourraient confirmer de nouveau ce fait bien clair pour tout le monde: c'est qu'appliqué à l'Irlande la justice est une dérision.

ALLEMAGNE.

—Le 20 juillet, à 11 heures et 10 minutes, il a été observé, à Nurnberg, un météore qui, par un ciel nuageux, se dirigeait du nord-ouest au sud-est. Un globe igné, d'environ deux pouces de diamètre, qui traversait le ciel avec lenteur, et d'où jaillissaient de nombreuses étincelles, répandit pendant plus de 30 secondes, une clarté éblouissante et verdâtre qui permettait de lire les plus fins caractères. A peu près 4 minutes après qu'il eut disparu, on entendit un bruit pareil à celui du tonnerre, accompagné d'explosion et d'ébranlement, qui dura environ une minute et se perdit peu à peu.

A Bamberg, le même soir, et à peu près à la même heure, des points élevés de la ville, on vit le Hauptsmoor et les sommets avoués du Fichtelgebirge s'éclairer soudain et rentrer dans le sein des ténèbres; ceux qui ont vu ce météore, n'avaient aucune idée de semblables phénomènes, on disait le lendemain matin, avant l'arrivée du courrier de Warzhourg, que dans cette ville le magasin à poudre avait sauté et fait de terribles ravages, que la citadelle et le quartier du Mein n'offraient plus qu'un amas de ruines, que la moitié de la ville était en proie à l'incendie. Mais il a fallu accepter une autre explication. C'est évidemment le même météore observé sous deux aspects différents.

INDE.

—On écrit de Malte, 26 juillet : Les dernières nouvelles de Bombay, reçues ici ce matin, sont du 19 juin. L'assemblée des chefs Belouchis s'est accomplie paisiblement, mais sans être encore bien appréciable. Le district de Boorhampore, occupé sans résistance, paraît avoir déjà été restitué aux Mahrattes. La récente commotion du Punjaub n'a eu pour résultat immédiat que la défaite et le meurtre d'Attar-Singh. Le rappel de lord Ellenborough a été connu à Bombay le 6 juin. Calcutta devait en être informé le 15 par un exprès.

On n'apprend de la Chine, en date du 1er mai, que la prompte répression d'une tentative d'émeute de la population de Canton contre le quartier des factoreries.

TAL PARA CUAL

OU, EN FRANÇAIS, A BON CHIAT BON RAT.

Depuis que la reine Christine a planté son piquet royal dans la rue de Courcelles, cette rue et celles d'alentours sont habitées par un assez grand nombre de familles espagnoles. Le faubourg du Roule est ainsi sous des formes un peu réduites ce qu'était Saint-Germain lorsque l'hospitalité de Louis XIV y abritait un Stuart déchu. Dans une des rues voisines de l'hôtel dont la reine Christine a acquis la possession vivait, il y a deux ans, la sénora dona Juana Figueras. Riche et veuve, la sénora avait quitté l'Espagne en se faisant suivre de sa fortune; et, à l'exemple de sa souveraine, elle avait acheté l'hôtel qu'elle habitait. Mme. Figueras n'était point cependant attachée à la cour; en venant en France à peu près à l'époque où la reine y est venue, elle ne s'expatriait ni ne venait exercer une charge de dame d'honneur ou de dame pour accompagner; libre de tout engagement, elle avait seulement voulu fuir un pays déchiré par la guerre civile, et où depuis longtemps les révolutions naissent les unes des autres. Jeune encore et belle, elle avait auprès d'elle une fille et un neveu. Son premier soin en arrivant à Paris fut d'échanger ses quadruples et ses ducats d'Espagne contre la maison qu'elle habitait, et une belle terre dans le département de Loiret. elle acheta ensuite des rentes sur l'état, des actions de la ville de Paris; et une fois à la tête d'un revenu bien assuré, elle régla sa vie comme il convient à une personne qui ne compte plus se préoccuper des débats des cortès et des faits et gestes d'Espartero, mais qui songe à marier sa fille dans la patrie nouvelle qu'elle vient d'adopter.

Isabelle avait dix-sept ans, et c'était déjà une belle personne; elle était de Madrid. Si on ajoute à cela une dot considérable, l'avantage d'être fille unique, et la richesse de Mme. Figueras sa mère, on comprendra facilement qu'Isabelle était un parti également désirable pour un jeune homme épris des charmes de la jolie espagnole, et pour un père jaloux de marier richement son fils.

Vis-à-vis l'hôtel de Mme. Figueras logeait Alfred Matherel, le fils d'un banquier depuis longtemps retiré des affaires avec une fortune modeste. M. Matherel le père était de ces hommes prudents que la peur de perdre plutôt que le défaut d'ambition arrêtaient sur le chemin de la fortune; il avait préféré une vie tranquille aux périls que présente la bourse, plus soucieux de finir sa vie sans soucis que de laisser à son fils de grandes richesses.

— Alfred, se disait-il, aura de quoi vivre, que de gens voudraient en avoir autant! S'il désire plus, ce sera à lui de l'acquérir.

Le jeune homme était d'ailleurs bien fait, spirituel, et le hasard lui procurerait peut-être un riche mariage. Ce hasard arriva. Les jeunes filles ne sont pas en France enfermées ainsi qu'elles le sont en Espagne: on les voit autrement qu'à travers des barreaux. M. Alfred rencontra Isabelle aux Tuileries, aux Champs-Élysées, et il en devint épris. Il eut l'adresse de se faire admettre chez Mme. Figueras, et quand il se crut aimé, il se présenta un matin chez son père pour lui déclarer son amour. Le père était mieux instruit que le fils, il eut l'air cependant de tout ignorer.

— Mon père, lui dit Alfred, vous m'avez dit cent fois que le bonheur dans ce monde dépendait d'une conduite sage et régulière, et je crois avoir jusques ici suivi vos leçons. — Je ne vous fais point de reproche, mon fils.

— Non, mon père, mais aujourd'hui je suis amoureux... Ne vous fâchez pas, mon père, il s'agit d'une affection que la plus sévère morale peut approuver, d'une affection innocente, et dont le but est le mariage: je ne pense pas que les gens les plus sévères puissent blâmer un attachement semblable? — Cela dépend du choix que vous avez fait, répondit avec un grand sérieux M. Matherel.

— J'aime Mlle. Isabelle Figueras. — Diable! dit M. Matherel, en faisant une petite grimace de contentement: et vous aimez-elle?

— Je le crois... Nous sommes riches, continua Alfred? — Non, mon ami.

— Mais du moins nous avons une fortune raisonnable, honnêtement acquise? — Sans doute.

— Nous sommes de fort honnêtes gens? — Cela est vrai.

— Nous pouvons donc prétendre à nous allier avec une famille étrangère, qui n'a d'autre avantage sur nous que de posséder peut-être un peu plus d'argent. — Peut-être? reprit le père avec vivacité, vous vous trompez, mon ami, Mad. Figueras est riche... elle est fort riche, je connais sa fortune!

— Tant pis, dit le fils; pour moi, je désirerais que Mlle. Figueras ne possédât pas un maravédis, comme on dit en Espagne, je voudrais qu'elle n'eût rien pour demander sa main, et prouver à Isabelle que c'est elle que j'aime et non pas sa fortune. — Voilà des sentiments généreux, répondit M. Matherel, et j'ai entendu parler avec tant

d'éloges des bonnes qualités de Mlle. Figueras que je ne puis que vous approuver; mais nous n'en sommes pas là, c'est la chose contraire qui arrive; Isabelle est riche et vous avez peu de bien.

— Hélas! oui, mais puisque mon bonheur est attaché à la possession d'Isabelle et qu'elle m'aime, cela doit-il m'empêcher d'être heureux? Si vous étiez la mère d'Isabelle, refuseriez-vous un jeune homme honnête comme je le suis, et le seul qui puisse faire le bonheur de sa fille? — Je m'en garderais bien, s'écria M. Matherel avec attendrissement... Ah! mon ami, dans ce monde, ce n'est ni l'or ni l'argent qui nous rend heureux; des goûts simples, de la modération, des vertus paisibles et douces, voilà ce qui fait le bonheur.

— J'espère donc, continua Alfred, que vous voudrez bien faire une démarche qui me comblera de joie...

— Vous voulez, Alfred...

— Que vous ayez la bonté de voir Mad. Figueras et de lui demander pour moi la main d'Isabelle.

— Mon Dieu, Alfred, lui dit le père, j'approuve votre amour, je loue votre projet, mais il n'est pas si simple que vous vous le figurez. Tout le monde n'a pas sur le bonheur les mêmes idées que nous. Mad. Figueras est riche, elle est noble, tous les Espagnols le sont; sa fille sera une riche héritière; la mère a sans des projets magnifiques.

— Impossible, mon père, vous ne parlez ainsi que parce que vous ne savez pas comme on m'accueille, combien on encourage mon affection. Pourquoi me tromperait-on? dans quel but une mère...? Non, mon père, ne craignez rien; je ne vous fais pas faire une démarche hasardeuse.

M. Matherel ne demandait pas mieux que de réussir: heureux du riche établissement qui se présentait pour son fils, il ne faisait l'éloge de la médiocrité et de la modération dans les désirs, que parce que ces deux sentiments pouvaient lui être profitables: il promit à son fils de voir la mère d'Isabelle et de lui demander sa fille, au hasard d'un refus.

— Toutefois, dit-il à son fils, si tu te trompais, si la jeune personne ne t'aimait pas, si la mère ne voulait pas de toi, que ferais-tu?

— Je serais presque en droit d'enlever Isabelle, répondit M. Alfred; sa mère ne peut pas ignorer mes sentiments; elles les approuve, puisqu'elle ne met aucun obstacle à mes visites; Mme. Figueras ne mériterait point de ménagement si elle m'avait trompé.

M. Matherel fit sentir tout ce que cette manière de raisonner avait de faux, et que rien au monde on ne devait soustraire une fille à sa mère et la détourner de la maison maternelle.

Quelques heures après cette conversation, M. Matherel se présenta chez la riche Espagnole. Il la trouva dans son salon, assise sur un divan, les jambes croisées à la manière des femmes maures. Dona Juana Figueras tenait du bout des lèvres *una pajilla*, qu'elle paraissait fumer avec délices, et dont la vapeur parfumée remplissait l'appartement. Depuis que son fils était assidu dans la maison de Mme. Figueras, M. Matherel avait en l'honneur de lui être présenté, et sa visite n'avait donc rien d'extraordinaire; mais l'Espagnole était trop habile pour ne pas se douter du motif qui amenait chez elle M. Matherel avec une mine composée et un habit noir. Sans abandonner sa *pajilla*, elle se souleva à demi et pria le père d'Alfred de s'asseoir sur un fauteuil voisin de son divan.

Celui-ci cependant l'examinait avec attention, il cherchait si dans les traits de cette femme étrangère il découvrirait les signes de la bonté, de l'amour maternel, ou ceux de l'orgueil et de la cupidité. Tout était là pour M. Matherel; car l'amour de son fils, celui même d'Isabelle, en supposant que la jeune personne aimât véritablement M. Alfred, tout cela dans l'esprit positif de M. Matherel, c'était la fable de la société, ce n'en était pas l'histoire. Il est naturel qu'un jeune homme amoureux se fasse des illusions, mais on ne doit pas présumer qu'il en soit de même d'une mère. M. Matherel, malgré les prévisions de son fils, devait s'attendre à un refus: il fallait donc présenter les choses de façon à ce que ce refus ne fût pas mortifiant, car, soit manque de perspicacité, soit par tout autre raison, M. Matherel ne lisait dans le visage de Mme. Figueras, rien autre chose que de la gaieté et de la bonne humeur.

— Qu'avez-vous fait de votre fils? demanda Mme. Figueras avec l'accent espagnol qu'elle ne pouvait pas perdre.

Ce début sembla de bon augure à M. Matherel.

— Mon fils, madame, répondit-il, je suis étonné de ne pas le trouver ici; grâce à vos bontés, il est plus souvent chez vous que chez moi, c'est un séjour dangereux que celui de votre maison.

— Dangereux, monsieur?

— Oui, madame, reprit avec galanterie M. Matherel, il est difficile de conserver son cœur libre auprès de deux aussi belles personnes.

— que mademoiselle votre fille et vous.

— Parlez pour Isabelle, monsieur, quant à moi, j'ai renoncé à toute prétention.

— Beaucoup de gens, madame, seraient indécis; mais je vous dois la vérité, mon fils aime Mlle. votre fille. — En vérité?

— Oui, madame, il l'aime, et s'il ne m'a pas trompé, si lui-même n'est pas dans l'erreur, vous n'ignorez pas ce secret, qui n'en est pas un.

— Oui, j'ai cru m'apercevoir que ces jeunes gens...

— Serait-il vrai, madame; mon fils aurait-il le bonheur d'être aimé?

— Mais je crois que M. Alfred ne déplait pas à Isabelle.

— Il est donc l'homme du monde le plus heureux, dit M. Matherel avec enthousiasme, car votre fille est tellement pleine de qualités et de vertus, que, fût-elle seule au monde, sans famille, sans fortune, sans asile, je regarderais encore comme un grand bonheur pour Alfred de s'en être fait aimer, et je serais fier de lui voir épouser une femme pareille.

— Je vous remercie de ces sentiments pour Isabelle, dit Mme. Figueras.

— Malheureusement il n'en est rien.

— Malheureusement! dit l'Espagnole avec un sourire malin.

— Hélas! oui, continua M. Matherel; vous êtes noble, vous êtes riche.... cent fois plus riche que moi, et mon fils s'est laissé entraîner à une passion si violente qu'il ne me laisse plus de repos et qu'il veut que....

— Que... quoi? Achevez, M. Matherel.

— Sans considérer, poursuivit M. Matherel, la distance que la fortune met entre nous, il veut que je vous demande la main de votre fille.

— La main d'Isabelle?

— Oui, la main d'Isabelle: il se flatte que vous ne l'avez pas si bien accueilli jusqu'ici, pour le repousser maintenant.

— M. votre fils, dit Mme. Figueras, est un jeune homme fort aimable, spirituel, bien fait, d'une figure fort intéressante, plein d'honneur et de loyauté, d'un caractère doux et....

— Madame, dit M. Matherel en interrompant l'Espagnole, tout ce que vous voulez bien dire de mon fils est vrai; je suis son père, je le connais et j'en réponds; vous vous trompez sur un point cependant; Alfred n'est pas doux et il a des passions violentes. Croiriez-vous, madame, que lorsque je lui ai fait entrevoir qu'il était possible que vous eussiez déjà disposé de votre fille, il s'est emporté, il a dit toutes les extravagances naturelles aux amants, et qu'il a parlé même d'enlèvement.

— Vraiment! dit Mme. Figueras, mais laissons ces folies et parlons raison... D'abord, monsieur, comme vous l'avez pensé, je me suis aperçu de l'inclination mutuelle qu'éprouvent l'un pour l'autre votre fils et Isabelle.

M. Matherel fit une exclamation de joie. Mme. Figueras continua:

— Je vous avoue que j'avais pour l'établissement d'Isabelle des projets que l'amour de nos jeunes gens vient contrarier. J'ai auprès de moi un neveu, don Alonzo de la Ronda, le fils de mon frère, et, monsieur, franchement c'était à lui que je destinais Isabelle: don Alonzo l'aime.... — Et qui ne l'aimerait pas? s'écria M. Matherel un peu troublé.

— Mais, dit l'Espagnole, Isabelle n'aime pas don Alonzo, et il n'est jamais entré dans mes projets de contraindre la chère enfant. — Bonne et excellente mère! s'écria M. Matherel.

— Monsieur, le mariage est un joug, il faut qu'il paraisse également léger aux deux époux. — Un joug de fleurs, dit M. Matherel.

— J'ai dit à mon neveu, poursuivit l'Espagnole: Isabelle ne t'aime pas; pourquoi t'obstiner à la fatiguer de tes poursuites; elle a distingué un jeune homme plus aimable ou plus heureux que toi; il faut respecter la volonté des jeunes filles, il faut reconnaître le mérite des Français et leur céder le pas... Don Alonzo a eu beaucoup de peine à se décider à un sacrifice si pénible, mais il m'a obéi... Monsieur votre fils n'en sera pas réduit à enlever Isabelle. Je lui accorde volontiers la main de celle qu'il aime...

— Madame, que de reconnaissance! s'écria M. Matherel, et que mon fils et moi sommes heureux! — Avant d'aller plus avant, ajouta Mme. Figueras, je vous dois mon histoire.

— Madame, dit Matherel, je n'ai pas encore droit à vos confidences et le lien qui nous unira bientôt...

— Non, monsieur, il faut que vous sachiez ce que c'est qu'Isabelle et dona Juana Figueras.

En parlant ainsi, Mme. Figueras sonna, une servante espagnole apporta de l'eau glacée, des *azucarillos* et des *pajillas*.

La suite à un prochain numéro.

AVIS A MM. LES CURÉS.

UN JEUNE HOMME MARIÉ donne avis à MM. les Curés et aux commissaires des Ecoles, qu'il désire se placer à la campagne, s'il peut trouver une situation comme INSTITUTEUR. Il peut enseigner le français et l'anglais, à lire le latin, etc. Il a des certificats de capacité.

On peut s'adresser, franc de port, à X. Y. Z., au soin de l'éditeur de ce journal.

Montréal, 10 septembre 1844.

AVIS IMPORTANT.

LE BRITISH AMERICAN LAND COMPANY appelle sérieusement l'attention des habitants des townships de l'Est du Bas-Canada en général aux conditions très avantageuses des excellentes terres dans toutes les sections de cette belle partie de la province, qu'on peut maintenant à se procurer.

La Compagnie offre en vente, sans réserve, toutes leurs TERRES avec des titres incontestables, sur un CRÉDIT de QUATORZE ANNÉES, requérant seulement l'intérêt annuel pour les dix premières années, et SANS AUCUNS PAYEMENS à la RENTRÉE, aux prix variés de dix chelins par acre, selon la situation.

La Compagnie desire particulièrement faire envisager les avantages de ses offres, aux jeunes gens de cette portion de la société, qui sont en état de s'établir eux-mêmes dans le voisinage de leurs parents et amis, plutôt que de laisser tous leurs anciennes associations, pour chercher une existence incertaine dans les régions éloignées de l'Ouest.

La Compagnie ouvre maintenant un nouvel établissement à Metcalfe, dans le township de Roxton, sous la surveillance locale de Alexander Rea, Ecuyer, où on peut se procurer les terres à la distance de cinquante milles de Montréal, et au delà de trente milles de navigation en bateau à vapeur de cette cité et de Québec, ainsi que du Lac Champlain et de New-York. Cet établissement avec ses terres adjointes, comprenant environ 100,000 milles acres, offre un avantage très favorable à la grande population des seigneuries canadiennes depuis Sorel jusqu'à la ligne provinciale; on y parvient facilement par de bons chemins au delà de sept milles de Metcalfe; et un bon chemin est maintenant en construction pour communiquer aux dites seigneuries, ce qui fera une communication très avantageuse quand il sera complet depuis la rivière St. François à Montréal, distance d'environ 75 milles. Dans toutes autres sections des townships de l'Est, la Compagnie a à vendre de très BONNES TERRES faciles d'accès et convenables pour les émigrés ou autres.

Les applications doivent être adressées à A. T. GALT, Ecuyer, Commissaire de la compagnie à Sherbrooke, et aux agens suivans:—

R. A. Young, Ecuyer, N. P.	Québec.
James Court, Ecuyer,	Montréal.
Smith Leith, Ecuyer,	Port St. François.
Alexander Rea, Ecuyer,	Metcalfe, Roxton.
Horace Lyman, Ecuyer,	Granby.
David Wood, Ecuyer,	Sheffield.
L'hon. P. H. Koulton,	Brome.
Thomas Tait, Ecuyer,	Melbourne.
John Wadleigh, Ecuyer,	Kingsey.
J. L. Marer, Ecuyer,	Drummondville.
Joshua Foss, Ecuyer,	Eaton.
Thomas Gordon, Ecuyer,	Campton.
P. Hubbard, Ecuyer,	Standstead.

La compagnie a aussi obtenu la permission de référer à
L'hon. T. C. Aylwin, M. P. P. Québec.
D. M. Armstrong, M. P. P. Berthier.
Dr. Boothiller, M. P. P. St. Hyacinthe.

Et généralement aux principaux Messieurs d'influence dans le Canada E-t.

Sherbrooke, 28 août 1844.

Les journaux anglais et français dans Montréal et Québec, sont requis d'insérer l'annonce ci-dessus, une fois par semaine, jusqu'à contre ordre.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROTON, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion,	2s.	6d.
Chaque insertion subséquente,		7d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion,	3s.	0d.
Chaque insertion subséquente,		4d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne,		5d.
Chaque insertion subséquente,		1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, PIRE.
PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY, PIRE.
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.